

Au tribunal, le procès de la biodynamie

Catégorie : Brèves



Au tribunal, le procès de la biodynamie

Catégorie : Brèves

Dans le cadre de Food'Angers, cet événement qui célèbre les vins de la Loire et la gastronomie pendant dix jours de festivités gourmandes, le Tribunal de justice d'Angers accueillait le procès fictif de la biodynamie dans le cadre tout à fait solennel du Tribunal de Grande Instance d'Angers, devant un jury composé de professionnels du milieu mais aussi de la justice, et présidé par Philippe Dary, Président de Chambre de l'instruction à Paris. L'atmosphère était pédagogique mais surtout satirique. Un grand moment !

L'essentiel au sujet des acteurs de ce procès mémorable ainsi que le verdict qui fut prononcé se trouve ici : <https://www.angersetc.fr//au-tribunal-le-faux-proces-de-la-biodynamie2/>

L'équipe de RadioVino était présente pour capter ce moment de témoignages et d'échanges vifs, drôles, légèrement parodiques mais aussi tout à fait pédagogiques, sur le thème (encore) débattu de des fondements de la biodynamie et de son intérêt pour la viticulture et la vinification.

Ci-dessous les réquisitoires de l'Avocat général, Pascal Rouiller,
ensuite de l'Avocat de la défense, Éric Morain.

Radio Vino · Procès de la biodynamie - 8 - Réquisitoire de l'Avocat Général Pascal Rouiller

Radio Vino · Procès de la biodynamie - 9 - Plaidoirie de l'Avocat de la défense Eric Morain